

Jardinage, économie d'eau et environnement.



Les déchets verts placés au pied de la plante retiennent l'humidité, c'est la technique du paillage

"Un taillage réalisé selon les règles de l'art avec des formes arrondies"
Le conseil de Gitel, paysagiste du jardin de la Montagne du Vauclin.

Entretien des plantes en saison sèche

Un taillage de saison

Il convient d'utiliser avec parcimonie le sécateur pour éliminer les branches sèches ainsi qu'une petite tronçonneuse pour les arbustes plus grands.

Attention : un taillage réalisé par une personne non expérimentée peut entraîner la mort de votre plante ou arbuste.

Il convient également de laisser une quantité suffisante de branches qui serviront d'ombrage. Pour les plus grands travaux de taille, mieux vaut attendre la saison des pluies.

Le gazon

* Le gazon plat est plus résistant à la sécheresse. Il convient de le couper à une hauteur suffisante. Trop court, il risque de souffrir.

- Préférer l'arrosage très tard le soir,
- Pratiquer la technique du paillage en plaçant vos déchets verts au pied de la plante pour retenir l'humidité.
- En période de sécheresse, l'ajout d'engrais peut se révéler inutile, car il non absorbé par la plante. Si l'ajout d'engrais est indispensable, il est préférable de l'utiliser sous forme liquide.

Que faire de ses déchets verts?

- Pour les habitants de la Communauté des Communes du Nord de la Martinique :

CCNM
adresse : déchetterie de Lestrade
Pointe Jean-Claude, le Robert
téléphone : 0596 38 15 77
site internet : www.ccnm.fr

- Pour les habitants de la Communauté d'Agglomération du Centre de la Martinique :

CACEM
adresses des déchetteries
Case Navire (Schoelcher)
Chateauboeuf (Fort-de-France)
site internet : www.cacem.org

Les déchets verts sont valorisés

Si vous réalisez vous même l'entretien de vos espaces verts...

- Pour travailler au jardin, évitez une les vêtements amples ou flottants, mettez de bonnes chaussures ou des bottes qui vous isolent si vous actionnez une machine électrique et vous protègent contre le dérapage d'un outil.
- Protégez vos mains avec des gants de jardin. Portez des lunettes de protection afin d'éviter les projection.
- Veuillez au bon état de vos outils : l'emmanchement d'une hache, d'un coutelas doit être régulièrement vérifié, les tranchants doivent être bien aiguisés et protégés s'ils ne sont pas utilisés.
- Faites-vous vacciner contre le tétanos,
- En cas d'arrêt, débrancher la machine avant de la retourner et de chercher la panne. Ne glissez jamais la main ou le pied sous le carter d'une tondeuse qui vient de s'arrêter.
- Les tronçonneuses sont des appareils très dangereux. Vérifiez toujours que la chaîne coupante est en bon état, bien affuté et bien huilée, et que le frein de chaîne puisse sauter au moindre rebond imprévu. Toujours tenir la tronçonneuse à deux mains.
- Avec les motoculteurs, éviter les trous, ornières et pente afin de prévenir le basculement.

Sources d'informations : notice "Jardinage sans épines" éditée par Assureurs Prévention, Santé.